



4, Grande Rue  
72190- NEUVILLE SURSARTHE  
TEL : 02 43 25 3097

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 3 JUILLET 2018 A 20 HEURES**

Le Trois Juillet deux mille dix-huit à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique CANTIN. Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur Christophe FURET, Madame Florence THISE, Madame Claudette BOUSSION, Monsieur Jean Claude ESNAULT, Monsieur Alain JOUSSE, Monsieur Paul DOUILLARD, Monsieur Philippe LANGELLO, Madame Sylvie LEFEUVRE, Madame Catherine CAPLAIN, Madame Catherine CHEDANE. Madame Véronique JULIENNE, Madame Christelle YVARD

**EXCUSES ET ABSENTS** : Monsieur Jean FARCY qui a donné pouvoir à Madame Véronique CANTIN, Monsieur Yves SECHET qui a donné pouvoir à Monsieur Christophe FURET, Monsieur Gérard SIDOT qui a donné pouvoir à Madame Claudette BOUSSION, Madame Sylvie DUCHESNES qui a donné pouvoir à Madame Florence THISE, Madame Virginie DURAND, Monsieur Aurélien BOURGAULT.

**Date de convocation :** 25 Juin 2018

**Secrétaire de Séance :** Madame Florence THISE

**Nombre de conseillers en exercice :** 19

**Nombre de présents :** 13

**Nombre de Votants :** 17

**Votants par procuration :** 4

### **1<sup>ère</sup> commission :**

**Rapporteur : Monsieur Jean FARCY,  
FINANCES ET URBANISME**

Monsieur Jean Farcy étant absent, Madame le Maire présente les dossiers de cette commission.

### **Communications sur les intempéries.**

Madame le Maire remercie l'ensemble des personnes pour l'accueil des sinistrés, principalement les résidents du Camping.

Madame le Maire précise que la situation était assez préoccupante car la période ne permet pas de trouver des relogements facilement. Aussi les élus et administrés de la commune qui ont hébergé chez eux des Anglais, sinistrés du Camping, sont particulièrement remerciés.

A ce jour la commune a recensé les déclarations faites par les administrés et a déposé deux dossiers de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de Monsieur le Préfet.

Madame le Maire précise que la déclaration concerne deux évènements différents et que les dates sont importantes. Les évènements sont survenus le 9 et le 12 juin : d'un part lié aux fortes intempéries : grêle, débordements, puis ensuite les 12 et 13 juin les inondations.

Ces dossiers seront étudiés en commission ministérielle au courant de l'été.

Madame le Maire fait part de la demande du Maire de Souigné sous Ballon. En effet le village est profondément touché et de nombreux administrés ont besoin d'une aide urgente. La commune demande de l'aide aux communes voisines et pour ce faire une équipe de personnels techniques se rendra sur place le Jeudi , 14 Juin pour un nettoyage de la voirie.

D'autre part Monsieur le Maire de Souigné sous Ballon cherche un logement d'accueil pour une famille de 4 personnes dont 2 enfants, le temps de pouvoir se reloger. Madame le Maire propos de mettre à leur disposition le logement au-dessus de la cantine et qui est libre pour le 1<sup>er</sup> Août. Dans les conditions de locations il s'agirait de laisser à leur charge les différents fluides.

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.**

**Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

## **Dossier P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)**

Madame le Maire rappelle au Conseil que la procédure du Plan Local d'Urbanisme suit son cours et que nous allons faire la demande pour la nomination d'un commissaire enquêteur.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la révision du PLU, il faut mettre à jour le Schéma Directeur du Zonage d'Assainissement afin de prendre en compte les travaux d'assainissement que la commune a réalisés depuis l'élaboration du PLU en 2004, et qui ne figure pas sur les différents supports du PLU, ainsi que les modifications qui seront apportés par la révision du PLU aux différents secteurs de la commune de Neuville sur Sarthe, dans les zones d'assainissement existantes, et enfin la mise à jour des secteurs desservis par l'assainissement collectif.

Madame le Maire propose le Lancement du Schéma Directeur du Zonage d'Assainissement dans le cadre de la Révision N°3 du PLU de Neuville sur Sarthe.

En conséquence, la commune va lancer une mission complémentaire de modification du Schéma Directeur du Zonage d'Assainissement auprès du cabinet DEWAILLY.

Cette mission complémentaire est obligatoire car elle doit être partie prenante dans l'enquête publique du PLU.

Elle permettra la mise à jour sur les plans de toutes les zones où des travaux d'assainissement collectif ont été réalisés.

Le coût de cette mission complémentaire se situe autour de 1500 €uros.

Madame le Maire soumet au Conseil cette proposition de prestation supplémentaire.

**Madame le Maire soumet ces propositions au vote.**

**Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

### **Servitude de passage sur la parcelle ZK143**

Dans le cadre des travaux du lotissement de la Galicherie sur le secteur de la Trugalle, la commune pour son réseau d'évacuation des eaux pluviales passe sur la parcelle ZK043 appartenant à un particulier.

Celui-ci a donné son accord lors des travaux et conclut une convention avec la commune de Neuville sur Sarthe pour la création d'une servitude.

La commune de Neuville veut faire inscrire cette servitude aux hypothèques pour qu'elle apparaisse sur les actes administratifs.

Madame le Maire demande au Conseil de l'autoriser à faire inscrire cette servitude, tous les frais étant à la charge de la commune.

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.**

**Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

### **Rapport du Délégué service assainissement année 2017**

Madame le Maire informe le Conseil que le rapport du délégué Assainissement ne comporte aucune remarque particulière. Voici quelques éléments extraits de ce rapport :

- Le contrat d'affermage se termine au 01 Juin 2023
- Le nombre d'abonnés pour la commune est de 787 foyers
- Le Nombre d'Habitants desservis est de : 1548
- Le réseau de distribution est conforme aux normes, les contrôles sanitaires en microbiologie et les paramètres chimiques sont conformes aux normes.
- Le prix du mètre cube est de 1.99- €uro T.T.C
- Le linéaire du réseau est de 34 Kilomètres
- Le nombre de postes de relèvement est de :8 postes

Vu que ce rapport n'a fait l'objet d'aucune remarque,

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.**

**Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

### **Rapport du délégué service de l'Eau année 2017**

Madame le Maire informe le Conseil que le rapport du délégué du service de l'Eau ne comporte aucune remarque particulière. Voici quelques éléments extraits de ce rapport :

- Le contrat d'affermage se termine au 30 Avril 2025
- Le réseau de distribution est de 278 Kilomètres
- Le volume d'eau vendu aux abonnés domestiques est de 490 779 M3
- Le nombre d'abonnés du syndicat est de 4721, pour 9649 habitants desservis.
- Pour Neuville 2416 habitants desservis pour 1156 abonnés
- Le réseau de distribution est conforme aux normes, les contrôles sanitaires en microbiologie et les paramètres chimiques sont conformes aux normes.
- Le prix du M3 TTC pour une facture de 120 M3 toutes parts confondues, au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 est de 2.27 €

Vu que ce rapport n'a fait l'objet d'aucune remarque,

**Cette délibération est votée à l'unanimité**

**Pour extrait conforme au registre des délibérations.**

### **2<sup>ème</sup> commission :**

**Rapporteur : Madame Claudette BOUSSION  
BATIMENTS SPORTS**

Madame BOUSSION fait état de la réunion qui s'est tenue avec les présidents d'associations pour faire le point sur les adhérents et leurs besoins pour la rentrée.

- ASL Nouveau Président Monsieur MERRER
- ESCRIME Mr et Mme BRETON ont laissé la présidence, mais garde la présidence de l'escrime de spectacle : « La Mesnie des 7 Châteaux »,
- Nombre d'adhérents à la section Escrime : 58
- Nombre d'adhérents à la Mesnie des 7 Châteaux : 20
- Nombre d'adhérents à la section Basket 130
- Nombre d'adhérents à l'A.S. I 337 pour 20 sections
- Nombre d'adhérents section Judo 107
- Nombre d'adhérents à Génération Mouvements 305

En dehors de cela Madame BOUSSION donne quelques informations généralistes :

- Toutes les associations restent à la Salle Omnisports
- Madame Rosette GOUAULT quitte l'Association Football après de nombreuses années.
- Le Badminton, le Judo et le Basket nous remercient pour leurs subventions exceptionnelles.

Les travaux de démolition du centre bourg et de la classe scan sont en cours, ainsi que le chantier de la Maison des Assistantes Maternelles.

Le personnel technique des ateliers réalise les travaux concernant le sol de la buvette du stade.

Le Rendez Vous des Associations aura lieu le Dimanche 9 Septembre à partir de 10 heures.

### 3<sup>ème</sup> Commission

#### **Rapporteur : Monsieur Yves SECHET VOIRIE- ESPACES VERTS- ENVIRONNEMENT**

Monsieur SECHET étant absent c'est Madame le Maire qui présente le rapport de sa commission.

Concernant le Chemin piétonnier des Athées, la signature a eu lieu le Mardi 26 juin en l'étude de Maitre RIBOT. Les travaux vont se réaliser au cours de l'été avec le soutien de Monsieur Pascal BOEDEC de la Communauté de Communes pour l'assistance à maîtrise d'œuvre.

Concernant les travaux de voirie et notamment sur le secteur des Sillons, la réunion de travail prévoit un début des travaux par la société TELELEC vers le 15 Juillet et une reprise du chantier en septembre. Quant aux autres travaux d'éclairage public, ils seront effectués à la suite, le cabinet LOISEAU se chargeant de cette gestion d'opération.

Pour le parking de la salle polyvalente la remise de l'analyse des offres se fera le 20 Juillet avec le cabinet ARCHITEX.

Il reste le gros dossier de la Mairie et de la fin de l'aménagement du centre bourg. Un rendez-vous sera fixé avec le CAUE pour lancer les procédures.

### 4<sup>ème</sup> Commission

#### **Rapporteur : Madame Florence THISE AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES ET PERSONNELS**

##### **Conseil d'Ecole**

Le conseil d'Ecole s'est bien déroulé et Monsieur le Directeur rappelle les points qui sont redondants, notamment sur les absences mais actuellement stables. Le RASED continue ses permanences et son soutien aux enfants et cette activité de soutien scolaire aux enfants s'est portée sur une trentaine d'entre eux.

Concernant les effectifs de la rentrée 2018 – 2019 ils sont en hausse entre 215 et 216 enfants inscrits. Il devrait y avoir pour le groupe maternelle : 1 classe Petite Section, 1 classe Moyenne Section, 2 classes Grandes Section et CP pour 3 ATSEM

Les travaux seront réalisés au cours de l'été, les stylets des TBI seront revus pendant le mois d'Août par la Société CONTY et le TBI et son rétroprojecteur sera lui aussi prêt pour la rentrée pour équiper la classe de GS.

##### **Personnels**

Madame Florence Thise et Madame le Maire rappelle que la commune doit délibérer pour valider les déplacements des personnels dans le cadre de leur travail. En effet il s'agit de l'utilisation des véhicules personnels nécessitant un ordre de mission ; et le remboursement des frais kilométriques à l'occasion de déplacements professionnels.

Les Personnels concernés sont Mr Jean Éric DAVOY, Christine DOUCET, Emeline BLANCHARD.

Madame le Maire précise que la délibération remplacera celle prise en Février 2012 et qui ne concernait que les remboursements dans le cadre des formations..

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.**

**Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

##### **Compte rendu de la commission des Affaires Sociales de la CDC**

Madame THISE informe les élus de la réunion des affaires sociales qui a eu lieu à la Communauté de communes et exprime sa satisfaction que la Maison des Projets prenne conscience des besoins de chaque commune.

De nombreuses animations avec organisation du transport sont proposés à la jeunesse quel que soit l'âge des enfants concernés. Cette compétence Jeunesse va continuer à se développer et à partir de Septembre de mercredis loisirs sont organisés.

Il faut faire le maximum de publicité des activités proposées et surtout être des partenaires efficaces et à l'écoute de la Maison des Projets.

### **Bilan des TAP.**

L'année scolaire se termine et l'activité TAP aussi. Pour marquer la fin des TAP, un goûter était organisé avec les enfants et les animateurs. Cela s'est fait au sein du Groupe Scolaire en 2 lieux : Ecole Maternelle et Ecole Primaire. Cet évènement s'est déroulé très sympathiquement.

### **Maison des Assistantes Maternelles**

La Maison des Assistantes Maternelle sera mise à disposition de l'Association Pirouette de Couleur pour le 1<sup>er</sup> Septembre 2018.

Afin de procéder à cette location et au paiement du loyer d'occupation de 320 euros mensuel, la commune doit délibérer pour autoriser Madame le Maire à établir et signer le Bail en tant que propriétaire

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.**

**Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

### **Questions Diverses.**

Madame THISE précise aux conseillers qu'ils ont dans leur pochette la liste pour les invitations du repas du 11 Novembre ; Cette année il faut inviter les plus de 67 ans.

Madame THISE signale que le CME aura 10 ans en 2019 et que cet anniversaire sera à fêter. Il reste à préparer cette manifestation.

### **5<sup>ème</sup> commission :**

**Rapporteur : Monsieur Christophe FURET**  
**RELATONS EXTERIEURES**

### **Manifestations Passées :**

#### **Neuille dans la Course**

Monsieur FURET présenta au conseil le bilan très positif de cette manifestation malgré les conditions météorologies désastreuses.

Il a fallu rapidement changé le site de cette manifestation et les terrasses de l'Eglise ont parfaitement répondu aussi bien pour la partie restauration que pour la projection du film très apprécié par les personnes présentes.

Monsieur FURET remercie tous les partenaires au nombre de 28 pour cette année et félicite toutes les personnes qui ont répondues présentes ce soir-là.

La fanfare et le défilé en centre Bourg ont connu un très vif succès et seront à renouveler pour les manifestations futures

Monsieur FURET fait part de son souhait de renouveler cette manifestation pour 2019 dans le cadre du Vieux Moulin.

### **Fête de la Musique**

Cette manifestation s'est très bien déroulée avec cette année 2 chorales : la chorale de l'Ecole et celle de l'ASL.

Le programme de la manifestation avait un thème principal : Johnny Halliday et le public était très satisfait des artistes présents et des œuvres interprétées.

### **Manifestations Futures**

La principale manifestation à venir est celle des 3 jours de Neuville.

Monsieur FURET rappelle que cette année ce sont les 30 ans de cette manifestation et que le feu d'artifice est spécial pour marquer cette date anniversaire.

De son côté le Comité des Fêtes est prêt pour toute la partie festive de cet évènement. Il reste à souhaiter que les bonnes conditions météo perdurent.

Le concours photos continue jusqu'au 30 Août.

Monsieur FURET annonce une réunion de sa commission le Mardi Septembre 2018 à 20 heures à la Mairie

Plus aucune question ne figurant à l'ordre du jour,  
Madame le Maire lève la séance à 22 heures.30

==+==+==+==+==+==+==+==+==+==